



# Assemblée générale

Distr. générale  
23 septembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-septième session**  
**Deuxième Commission**

## **Questions renvoyées à la Deuxième Commission**

### **Lettre datée du 20 septembre 2002, adressée au Président de la Deuxième Commission par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions que l'Assemblée générale a prises à la 19e séance plénière de sa cinquante-septième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Deuxième Commission.

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/57/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée à sa 19e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport qui concernent l'ordre du jour des grandes commissions.

Je me permets de compter sur votre collaboration à cet égard.

*(Signé)* Jan Kavan



## Annexe

### Questions renvoyées à la Deuxième Commission

1. Questions de politique macroéconomique (point 84) :
  - a) Commerce international et développement;
  - b) Produits de base;
  - c) Science et technique au service du développement;
  - d) Crise de la dette extérieure et développement;
  - e) Système financier international et développement;
  - f) Préparatifs de la Réunion ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit.
2. Questions de politique sectorielle (point 85) :
  - a) Coopération pour le développement industriel;
  - b) Les entreprises et le développement;
  - c) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert illégal de fonds et rapatriement desdits fonds dans les pays d'origine.
3. Développement durable et coopération économique internationale (point 86) :
  - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;
  - b) Intégration de l'économie des pays en transition dans l'économie mondiale;
  - c) Culture et développement;
  - d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat.
4. Environnement et développement durable (point 87) :
  - a) Mise en oeuvre d'Action 21 et du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21;
  - b) Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
  - c) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
  - d) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
  - e) Convention sur la diversité biologique;
  - f) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

5. Activités opérationnelles de développement (point 88) :
 

[L'Assemblée générale a décidé que le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur le fonctionnement, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme serait renvoyé à la Deuxième Commission pour examen au titre du point 88.]
6. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (point 89).
7. Formation et recherche (point 90) :
  - a) Université des Nations Unies;
  - b) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.
8. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (point 91).
9. Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social (point 92).
10. Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (point 93).
11. Mondialisation et interdépendance (point 94).
12. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et par l'Assemblée générale à sa vingt-cinquième session extraordinaire (point 95).
13. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (point 96).
14. Suite à donner aux résultats de la session extraordinaire consacrée aux enfants (point 43)
 

[L'Assemblée générale a décidé que le point 43 serait également renvoyé à la Troisième Commission.]
15. Rapport du Conseil économique et social (chap. I à V, chap. VII, sect. A à H et chap. IX) (point 12).
 

[L'Assemblée générale a décidé que les chapitres du rapport indiqués ci-après seraient également renvoyés à la Commission des politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) et à la Troisième Commission et à la Cinquième Commissions, comme suit :

  - a) Chapitres I, VII (sect. B et C) et IX : Troisième et Cinquième Commissions
  - b) Chapitre III, V et VII (sect. A) : Troisième Commission

c) Chapitres VII (sect. D) : Commission des politiques spéciales  
et de la décolonisation (Quatrième  
Commission)]

16. Élection des bureaux des grandes commissions (point 5).

---